

# COMMUNE DE BELVEZET

## PROCES VERBAL du conseil municipal du mercredi 21 septembre 2016

**Présents** : tous les conseillers en exercice

**Date de convocation** : 15 septembre 2016

**Secrétaire de séance** : Chloé Gathelier

Le conseil débute à 20h

Avec l'accord du conseil municipal, l'ordre du jour est modifié comme suit : les point 1 et 2b sont ôtés (baux et documents non parvenus en mairie). Sont ajoutées les conventions de pâturage avec d'une part Monsieur Reymond, d'autre part Madame Houy et autorisation donnée à monsieur le maire de les signer

**1 Parcs photovoltaïques Belvesol 4 et 5 : approbation des baux emphytéotiques**  
Point reporté

**2 Renforcement poste « Vieille Eglise » - Tr n° 3**  
**a) Réseau ERDF : demande d'inscription au programme d'investissement et approbation de l'état financier estimatif.**

Cela concerne l'enfouissement des réseaux chemin de Boutetière. La participation de la commune est de 0€. Approuvé à l'unanimité

**b) Réseau FT-Orange : délégation de la maîtrise d'ouvrage au SMEG et approbation de l'état financier estimatif**

Point reporté

**3 Aménagement et équipement de l'Arbousier a) b) c)**  
Présentation du projet allant vers une structure type café de pays , l'ensemble du projet s'élève à 137 000,00 € TTC dont une partie serait prise en charge dans le cadre européen LEADER , une autre par le département, une autre par la CCPU. Resterait à la charge de la commune la somme de 57 000,00 €

Pour : 8 / Abstentions : 2 (Julien Gauchard et Josiane Granet)

Monsieur Manchon propose au vote une motion : « d'accord pour le projet s'il tend vers un «café de pays » afin que cette structure puisse bénéficier à tous les habitants de la commune et non qu'à des évènements ou de la restauration. »

Pour : 9 / Contre : 1 (Thierry Laurent)

**4 Dossier prud'homme commune de Belvézet- Ramlot : autorisation donnée à la société Margall de défendre la commune devant la cour d'appel de N**  
Approuvé à l'unanimité

**5 Mise en réseau intercommunale des médiathèques –bibliothèques du Pays d'Uzès**  
Approuvé à l'unanimité

## **6 Vente camionnette Mazda**

Une seule proposition reçue, celle de Jérôme Roussel pour un montant de 3 076,50 €.  
Approuvé à l'unanimité

## **7 Cimetière en vue d'une reprise des tombes abandonnées**

a) **Acquisition d'un logiciel de gestion** de cimetière pour 3 671,40€ TTC

Approuvé à l'unanimité

b) **Construction d'un ossuaire** au dos du columbarium

Trois devis ont été reçus. Choix de l'entreprise OVP pour 4 200,00€ TTC

Approuvé à l'unanimité

## **8 Budget de la commune : décisions modificatives**

- Intégration cession de la camionnette Mazda
- Acquisition ordinateur et logiciel bureau du maire
- Augmentation du budget des subventions aux associations

Approuvé à l'unanimité

## **9 Forêt communale : approbation du programme travaux ONF pour 4 450,00 €**

Cette dépense rentre dans les dépenses qui doivent être consacrées à la biodiversité

Approuvé à l'unanimité

## **10 Avenant à la convention de pâturage de monsieur Giordano**

Après discussion avec Monsieur Giordano, il n'y a pas lieu de voter pour le moment un avenant à la convention.

## **11 Droit de préemption parcelle C 845 (puech st marti**

A l'unanimité, le conseil ne préempte pas

## **12 Convention de pâturage avec M. Reymond et Mme Houy dans les parcelles soumises au régime forestier.**

Les parcelles doivent être vérifiées, (noms et numéros) , sinon accord à l'unanimité.

Fin de la séance à 21h33

Le secrétaire de séance,  
Chloé Gathelier

